

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

N°2024.012

Code Postal 13320

Le Maire de la commune de Bouc Bel Air

Vu la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et ses décrets d'application

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération n°20.04.03 du Conseil Municipal en date du 8 juin 2020 autorisant le Maire, pour la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant l'exécution des marchés publics ;

OBJET :

CONVENTION DE
PARTENARIAT AVEC
L'ASSOCIATION « UN
CAFFE ? » POUR
L'ANIMATION
GRACIEUSE D'UN
ATELIER DE
DECOUVERTE SUR LES
TEMPS
PERISCOLAIRES A
L'ECOLE
ELEMENTAIRE DE LA
SALLE

Considérant que l'accessibilité à tous les enfants d'une diversité d'activités culturelles est un enjeu majeur pour la collectivité ;

DECIDE

Art. 1^{er} : la convention d'animation gracieuse des temps d'activités périscolaires (pause méridienne) avec l'association « Un caffè ? » est approuvée.

Fait à Bouc Bel Air, le 07 mars 2024


Richard MALLIÉ.



Certifié exécutoire, Reçu en
Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le :